

Pass'Sport Offre de remboursement Kinder

Offre de remboursement kinder			
Thématique :	☐ Présidence	□ Clubs et Territoires	
	☐ Administration et Finances	☐ Pratiques Fédérales	
	☐ Haut Niveau	☐ Affaires juridiques et	
	☐ Formation & Emploi	Institutionnelles	
		□ 3x3	
Destinataires :	☐ Comités	M Liques Comités et Clubs	
	☐ Ligues	☑ Ligues, Comités et Clubs☐ CTS	
	☐ Ligues et Comités		
Nombre de pièces jointes : 1			
☑ Information			
☐ Echéance de réponse :			

Kinder, Partenaire Officiel du MiniBasket s'associe au dispositif « Pass'Sport ».



Le principe est simple et s'adresse à tous les bénéficiaires du dispositif « Pass'Sport » ayant reçu une lettre du Ministère des Sports durant l'été 2021 et inscrits dans un club de Basketball. Pour chaque prise

de licence avec l'utilisation du « Pass'Sport », **Kinder propose une offre de remboursement de 10€** supplémentaires.

Comment cela fonctionne-t-il?

Pour obtenir cette offre de remboursement, le licencié bénéficiant du dispositif « Pass'Sport » doit suivre la procédure suivante :

- Se faire remettre une facture par son club de basket avec les éléments suivants :
 - Le nom du club :
 - Le numéro de facture ;
 - La mention « Saison 2021-2022 »;
 - Le prénom et le nom de famille du bénéficiaire ;
 - La mention « Pass'Sport » et l'information « remise de 50 euros déjà appliquée par le club » ;
 - Le montant total payé par l'adhérent ;
 - La date :
 - Le tampon du club
- > Se rendre sur le site retourauclub.kinder.com avant le 30 novembre 2021.

Nous invitons les clubs à **informer de cette initiative leurs licenciés concernés** pour qu'ils puissent profiter de cette aide supplémentaire (en utilisant par exemple l'affiche en pièce jointe).

A noter que cette aide s'adresse aux 7 500 premières demandes (un remboursement par licencié) et prendra fin à épuisement des participations disponibles ou, au plus tard, le 30 novembre.

Quelques points de rappel du dispositif Pass'Sport

En tant que clubs participant au dispositif Pass'Sport, nous vous rappelons qu'**il est indispensable d'avoir un Compte Asso** pour déclarer vos bénéficiaires Pass'Sport et percevoir de votre côté les 50€ de réduction accordée par bénéficiaire qui vous sont remboursés par l'État.

Si vous n'avez pas encore de Compte Asso, nous vous invitons à en créer un dès maintenant en vous rendant sur le site du Compte Asso.

Pour demander votre remboursement, vous êtes invités à déclarer vos bénéficiaires Pass'Sport au fur et à mesure sur votre Compte Asso. Vous avez deux périodes pour finaliser vos déclarations et soumettre une demande de remboursement :

- Une première demande à envoyer avant le 13 octobre 2021 pour déclarer vos bénéficiaires inscrits entre le 31 juillet et le 13 octobre 2021 et toucher votre premier remboursement début novembre.
- Une seconde demande à envoyer avant le 30 novembre 2021 pour déclarer vos bénéficiaires inscrits après le 13 octobre et ceux que vous aurez oublié de déclarer lors de la première déclaration et toucher votre deuxième remboursement courant décembre.

Attention, vous ne pouvez soumettre qu'une seule demande par période.

Vous pouvez retrouver toutes les informations mises à jour concernant le dispositif Pass'Sport sur notre site ftbb.com/pass-sport.

Pour les clubs souhaitant se faire accompagner dans la démarche de création de Compte Asso ou de demande de remboursement, la FFBB leur met à disposition une adresse de contact dédiée : passsport@ffbb.com. Le chargé de développement de leur territoire prendra ainsi contact avec eux.

Contact : Christina LY E-mail : passsport@ffbb.com

Rédacteurs	Vérificateurs	Approbateur
Clément HUET Chef de produit Marketing Christina LY Chargée de développement	Alexandre RUMIGAJLOFF Responsable Marketing Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-10-01 FFBB NOTE LR CD CLUBS 3-4 – Pass'Sport - Offre de remboursement Kinder	